

LOGISTIQUE URBAINE : LE GROUPE LA POSTE S'ENGAGE EN FAVEUR DE VILLES PLUS RESPIRABLES

- **Livraison 100% décarbonée (zéro et faible émission) dans 350 villes en Europe dont les 22 métropoles françaises, à horizon 2025.**
- **Renforcement de l'électrification de la flotte de véhicules de La Poste en France avec l'acquisition de 8 000 véhicules électriques et 1 000 vélos cargos d'ici 2025**
- **Poursuite d'une démarche partenariale avec les 22 métropoles françaises pour créer les conditions d'une logistique à faible émission**
- **Investissement de 200 M€ d'ici 2026 pour compléter le parc immobilier de logistique urbaine du groupe La Poste en France**
- **Création, avec la Banque des Territoires, d'un fonds d'investissement dédié aux projets immobiliers de logistique urbaine, d'un montant de 500 M€ d'ici 2026**

Les villes sont confrontées à une augmentation des flux de marchandises entrants et sortants qui impactent le trafic routier et la qualité de l'air. Le groupe La Poste, leader de la livraison, s'engage aux côtés des métropoles de France et d'Europe et accélère dans la décarbonation des livraisons et le déploiement d'un maillage de sites logistiques en cœur de ville.

Déjà présent avec plus de 100 sites de logistique urbaine en France, le groupe La Poste annonce ce jour un nouvel investissement de 200 millions d'euros pour renforcer son maillage territorial dans la logistique urbaine.

Le groupe La Poste crée également un des plus importants fonds d'investissement en faveur de la logistique urbaine d'un montant de 500 millions d'euros via sa foncière La Poste Immobilier en partenariat avec la Banque des Territoires. Son objectif : équiper les métropoles et grandes agglomérations françaises avec des infrastructures immobilières dédiées.

Le grand défi de la logistique urbaine : mieux livrer pour décongestionner les villes et améliorer la qualité de l'air

La logistique urbaine se définit par l'ensemble des flux qui entrent, circulent et sortent de la ville. Le transport des marchandises en ville représente 20 % du trafic urbain, 30% d'utilisation de la voirie et 50 % des consommations de gazole. Il est responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre et de 35% à 45 % des émissions particules¹.

Afin d'améliorer la qualité de l'air, des Zones à Faibles Émissions (ZFE) se développent en France, pour restreindre l'accès des véhicules polluants au cœur des villes. Avec la loi Climat et Résilience, elles seront obligatoires dans toutes les zones urbaines de plus de 150 000 habitants d'ici début 2025.

¹ Mission d'information sur la logistique urbaine durable. Rapport des sénatrices HERZOG et FILLEUL, 24 mai 2022

Alors que le modèle urbain poursuit son extension (70 % de la population mondiale vivra dans des zones urbaines d'ici 2030, *selon banquemondiale.org*), la logistique urbaine doit concilier croissance des volumes de marchandises, attractivité des villes et évolution des modes de consommation.

Le groupe La Poste, engagé depuis plus de 15 ans dans le verdissement de sa flotte et dans la décarbonation de ses activités, s'appuie sur son expérience et sa connaissance de la livraison en ville, pour contribuer à les rendre plus fluides et plus respirables.

La logistique urbaine à La Poste

Déjà neutre en carbone depuis 2012 et pionnier dans la livraison écologique en France et en Europe, le groupe La Poste a fait de la logistique urbaine une des priorités de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous » et ambitionne de devenir leader dans le domaine d'ici 2030.

Concrètement, la logistique urbaine à La Poste recouvre trois activités principales :

- 1) la collecte et la distribution des colis en ville
- 2) la collecte et la livraison d'autres types de marchandises (ex : palettes)
- 3) les services associés : entreposage, gestion des stocks, préparation de commandes etc.

Ces activités sont assurées par plusieurs entités du groupe (Colissimo, Chronopost, Urby², Log'issimo, réseau DPD, Pickup, Stuart) qui s'appuient sur des moyens de transport respectueux de l'environnement (véhicules électriques, vélos cargos..) et exploitent un parc immobilier de plus de 100 sites de logistique urbaine en France.

UN PLAN D'ACTION POUR RENDRE LES VILLES PLUS RESPIRABLES

1) Poursuite de la décarbonation des livraisons en France et en Europe

Sur la base d'un parc de véhicules largement décarboné de **42 000 véhicules à faibles émissions en Europe dont 37 000 en France**, le groupe La Poste va accélérer dans la décarbonation du dernier kilomètre, d'une part en accélérant le verdissement de son parc et d'autre part en accompagnant ses prestataires de livraison dans l'usage de véhicules décarbonés.

Le groupe La Poste assurera une livraison 100% décarbonée (zéro et faible émission) dans 350 villes en Europe dont les 22 Métropoles françaises, à horizon 2025.

A ce jour **près de 100 villes** bénéficient déjà d'une livraison par les opérateurs de Geopost totalement décarbonée en Europe.

En France, l'accélération du verdissement du parc automobile de Colissimo va représenter un investissement de plus de 200 millions d'euros d'ici 2025.

Sur le 1er et dernier kilomètre, La Poste mise sur l'électrique pour réduire son impact carbone. Elle va augmenter rapidement son parc de véhicules électriques exploités pour la logistique urbaine.

² Urby est détenue à 60% par La Poste et 40% par la Banque des Territoires

C'est ainsi que La Poste s'est fixée pour objectif, en France d'acquérir **8 000 véhicules utilitaires électriques supplémentaires d'ici 2025 et d'utiliser au moins 1 000 vélos cargos d'ici 2025** qui compléteront la flotte actuelle de 37 000 véhicules à faibles émissions.

Par ailleurs, La Poste accompagne ses partenaires prestataires et sous-traitants dans la conversion de leur flotte de véhicules : en prescrivant dans ses cahiers des charges des moyens décarbonés, en allongeant la durée des contrats pour sécuriser et encourager les investissements, et en les orientant vers des solutions de conversion (travail avec les loueurs dont Movivolt³, accès aux constructeurs.)

La Poste est l'une des premières entreprises au monde à avoir défini des objectifs en matière de pollution atmosphérique sur son parc de véhicules détenu en propre. Ses engagements de réduction d'émissions d'oxyde d'azote (Nox, - 30 %) et de particules (- 50 %), entre 2015 et 2020 ont été atteints. Pour 2025, La Poste s'en fixe d'encore plus ambitieux avec une baisse de 60% pour les deux types d'émissions par rapport à 2015.



Composition de la flotte verte du
groupe La Poste

En France

8 380 véhicules utilitaires électriques

10 000 quads électriques et véhicules électriques à 3 roues

546 vélos cargos

18 000 vélos à assistance électrique

Et en dehors de France

5 480 véhicules alternatifs

2) Des démarches concertées engagées avec les 22 métropoles françaises

L'environnement urbain n'a pas été pensé pour la mobilité des marchandises d'aujourd'hui. Pour créer les conditions d'une logistique à moindres émissions, au bénéfice de tous les acteurs de la filière, le groupe La Poste s'est engagé dans une démarche de coopération avec les métropoles.

³ MOVIVOLT est détenue à 70 % par la Banque des Territoires et 30 % par le groupe La Poste, propose une offre de location longue durée « LLD » de véhicules électriques à destination des entreprises (artisans, commerçants, TPE, PME, ETI, Grands Comptes) et des collectivités.

Une logistique urbaine durable et efficace résulte nécessairement d'une co-production qui permet de passer d'une logistique perçue comme « subie » à une logistique « choisie » et « assumée » pour intégrer pleinement cette fonction dans le projet de ville et ses objectifs de développement et d'attractivité.

À ce jour, les discussions sont engagées avec toutes les Métropoles, et d'ici la fin de l'année, 11 d'entre elles auront adopté une convention de partenariat avec le groupe La Poste. D'une durée de 4 ans, elles permettent de bâtir un plan d'action concerté visant à accélérer la décongestion urbaine et à améliorer la qualité de l'air.

Il s'agit des Métropoles de Toulouse, Bordeaux, Lyon, Grand Paris, Montpellier, Brest, Clermont-Ferrand, Le Havre, Grenoble, Aix-Marseille et la ville de Lille.

Les conventions de logistique urbaine mobilisent des leviers d'action qui, directement ou indirectement, contribuent à la production d'une logistique à faibles émissions. Il s'agit :

- **D'encourager la décarbonation des flottes de véhicules utilitaires et l'adoption de moyens de mobilité douce**, d'accélérer le verdissement des flottes (accompagner la conversion des véhicules des acteurs privés, convertir les flottes des collectivités elles-mêmes) et d'intégrer les besoins de la cyclo-logistique dans l'action publique locale (identifier les itinéraires et les voies circulables ainsi que le stationnement spécifique pour les cyclo-logisticiens).
- **D'intégrer les besoins d'implantation des fonctions logistiques dans la ville et de dédier des espaces aux infrastructures nécessaires** : prise en compte des services de logistique dans la révision des schémas de cohérence territoriale, dans les plans locaux d'urbanisme et dans les opérations d'aménagement urbain ; élaboration d'un schéma des implantations logistiques reposant sur un maillage efficace en s'appuyant sur 3 formats de sites dédiés à la logistique urbaine (Hôtel de Logistique urbaine, Centre de mutualisation et Espace Logistique Urbain);
- **De planifier le déploiement d'un réseau de recharge et d'avitaillement** : cartographier les besoins pour tout type de véhicule et toutes motorisations (électrique, bio-GNV et hydrogène) ;
- **D'actualiser le schéma d'implantation des aires de livraison**
- **D'encourager l'agrégation des flux entrants et leur distribution mutualisée** : pour les flux des opérateurs publics, en activant le levier de la commande publique et pour les flux des opérateurs privés, en particulier des artisans et des commerçants, en appuyant le développement des centres de mutualisation.
- **De faciliter les transformations et les innovations qui concourent à la réduction des émissions** : en vue de réussir la livraison à la première présentation, concourir à la réalisation d'un diagnostic des secteurs où la livraison à domicile échoue pour améliorer l'adressage et l'accès aux immeubles et implanter de nouvelles solutions de réception (boîte à colis, conciergerie, point relais, etc.)

3) Le renforcement du parc immobilier de logistique urbaine

Le groupe La Poste est déjà fortement présent dans les territoires urbains où sont déployées ses activités de livraisons à partir de plus de 100 sites logistiques exploités dont 170 000m² dans le patrimoine postal. Au total, près de 50 nouveaux sites seront développés d'ici 2026, représentant près de 300 000 m² de nouvelles surfaces.

Avec sa foncière La Poste Immobilier, le groupe continue de développer un maillage d'infrastructures immobilières de logistique urbaine pour l'ensemble de ses opérateurs en prenant deux mesures phare :

1. [Le groupe annonce ce jour un investissement de 200M€ d'ici 2026 pour compléter le parc immobilier logistique existant](#)

Le groupe investit 200 millions d'euros pour poursuivre le développement de ses implantations logistiques par le biais de réhabilitations et de rénovations sur son patrimoine immobilier, ou de nouvelles acquisitions.

Ces investissements se répartissent dans toute la France et concernent tous les formats de sites logistiques :

- **Hôtels de logistique urbaine** (HLU), supérieurs à 5 000 m² comme à Lyon (69) ou à Lezennes (59) par exemple
- **Centres de Distribution Urbaine** (CDU) qui mesurent entre 500 et 5 000 m² et sont situés en limite de ZFE, comme à Nanterre (92)
- **Espaces de Logistique Urbaine** (ELU), d'une surface moyenne inférieure à 500 m², dernier maillon de la chaîne permettant de déployer un réseau capillaire en plein centre-ville, comme à Paris 10e (Magenta) ou à Mérignac (33)

Les établissements seront opérationnels d'ici les 3 prochaines années.

2. [Le groupe crée avec La Banque des Territoires un fonds d'investissement de 500 millions d'€ dédié aux projets immobiliers de logistique urbaine](#)

Une nouvelle dynamique est aujourd'hui lancée pour renforcer cette position d'acteur majeur par **la création d'un fonds de 500 M€.**

Le fonds sera détenu à 40% par La Poste et à 40% par La Banque des Territoires. Les 20% restants seront détenus par un 3^e investisseur en cours de sélection.

Il s'agit du premier fonds d'investissement en faveur de la logistique urbaine créé par une foncière dont les implantations seront principalement situées dans les 22 grandes métropoles de France.

La plateforme logistique de Vendenheim dans l'Eurométropole de Strasbourg (67) sera une des premières réalisations financées par ce fonds.

[Pour en savoir plus, en annexes de ce document :](#)

- *Mieux connaître les opérateurs de logistique urbaine du groupe La Poste*
- *L'exemple de l'ELU du Louvre*



A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen.

La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

CONTACTS PRESSE

Presse écrite :

Perrine LANDRY – perrine.landry@laposte.fr – 06 84 36 27 76

Florine ROMEO – florine.romeo@laposte.fr – 06 33 41 90 13

Médias audiovisuels : Jacques GOURIER – jacques.gourier@laposte.fr – 06 87 60 77 11

ANNEXES

Mieux connaître les opérateurs de Logistique Urbaine du groupe La Poste

[La collecte et la distribution des colis en ville, avec un enjeu de réussite de la première livraison](#)

> Les solutions de livraison à domicile

Leader dans la livraison de colis à domicile en France et en Europe avec **Colissimo** et les filiales express **Chronopost** et **DPD France**, le groupe La Poste veille constamment à faire progresser son taux de réussite de première livraison c'est à dire lors du premier passage, évitant ainsi une redistribution.

Plus de 9 Colissimo sur 10 sont ainsi livré dès la première présentation, grâce à la mise en place d'espaces logistiques urbains, au plus près des destinataires, mais aussi grâce à des services innovants, comme la reprogrammation de la livraison en cas d'absence, l'appel facteur. Depuis mai 2022, Colissimo expérimente avec succès la livraison auprès de voisins-relais, avec Pickme : après Paris et une partie de la Seine-Saint-Denis, le service est désormais disponible à Lyon, Nantes et Montpellier. La réussite de la livraison à domicile est indissociable d'un engagement responsable fort à chaque étape du parcours des colis : nouvelles plateformes certifiées hautes qualité environnementales ou BREEAM, augmentation de 30% de la capacité d'emport des camions grâce à l'usage des caisses mobiles et du vrac rangé, optimisation des liaisons routières, livraison urbaine décarbonée...

Depuis 2019, **Chronopost** a investi 25 millions d'euros pour assurer une livraison plus vertueuse sur le dernier kilomètre. Chronopost compte à ce jour 1350 véhicules à faibles émissions et 1000 bornes de recharges pour ses véhicules électriques.

En 2022, Chronopost atteint 20% de colis livrés en véhicules à faibles émissions et vise 1 colis sur 2 en 2025.

Depuis 2018, Chronopost développe les Chrono City, des mini sites dépendant d'une agence ou d'un Espace Logistique Urbain (ELU). Ils permettent d'accueillir les clients qui souhaitent venir chercher directement leurs colis, réduisant ainsi le nombre de points de livraison, les livraisons multiples du même colis et les kilomètres parcourus. En 2022, Chronopost compte 13 ELU, et 6 Chrono city.

> Les solutions de livraison hors domicile

En plus des services de livraison à domicile, le groupe La Poste dispose d'un ensemble de solutions de livraison hors domicile :

Pickup est l'opérateur du réseau de relais leader en France avec plus de 16 000 relais. Ces derniers sont livrés quotidiennement par les opérateurs de transport Colissimo, Chronopost et DPD France. Ils permettent de retirer et déposer vos colis de façon simple et rapide dans un lieu proche du domicile. Le savoir-faire reconnu de Pickup s'exporte à travers 31 pays dans le monde, avec plus de 70 000 points.

En parallèle, **800** consignes automatiques et sécurisées **Pickup** sont implantées dans les zones urbaines et les espaces les plus fréquentés comme par exemple les gares, les stations de métro, les commerces de la grande distribution ou encore les bureaux de poste. Elles sont souvent accessibles 24h/24 et 7j/7.

Pickup a aussi lancé en mai 2021 un concept de points multi-services, permettant de retirer toutes ses livraisons e-commerce, alimentaires et non alimentaires, dans un lieu unique en bas de

chez soi. Aujourd'hui 8 points Pickup de ce type sont installés à Paris 11^e, Paris 19^e, Boulogne, Saint-Ouen, Levallois, Nice, Aix-en Provence et Nantes.

[Des solutions de logistique de proximité pour tout type de marchandise](#)

La mutualisation est un levier efficace pour réduire la circulation et donc l'impact des flux de marchandises.

Urby

Créé en 2018, Urby est une filiale du groupe La Poste et de la Banque des Territoires. Urby propose des services de livraison urbaine et d'enlèvement de marchandises (tous formats), de stockage et de collecte d'emballages professionnels (cartons, plastiques, bois ...). Pour ce faire, le concept d'Urby s'appuie sur deux types de structures : des centres de mutualisation de 2 000 à 4 000 m² situés en périphérie des villes, et des Espaces de Logistique Urbaine (ELU) de 200 à 400 m² en centre-ville. Ces premiers permettent aux transporteurs, messagers, commerçants et collectivités de s'affranchir du premier et dernier kilomètre. Pour ces acteurs, Urby collecte et stocke les marchandises et organise les livraisons dans les zones urbaines denses avec des véhicules à faibles émissions. Les ELU offrent des solutions de stockage de proximité, de préparation de commandes, de réassorts entre magasins, de collecte et livraison de produits sur rendez-vous à destination des commerçants, artisans et enseignes de distribution.

Aujourd'hui présente dans 23 villes, la filiale du groupe La Poste et de la Banque des Territoires comptera bientôt 6 centres supplémentaires d'ici la fin de l'année

Le logisticien poursuit son développement en proposant des services additionnels allant de l'installation à la reprise de produits contre remboursement, à la manutention de palettes, à la collecte de déchets professionnels, ou encore à des solutions de stockage, préparation de commandes et points de relais XL pour le compte de pure player et d'enseignes.

LOG'ISSIMO

Pour répondre aux nouveaux besoins de logistique des entreprises et des collectivités, La Poste s'appuie sur son organisation existante et propose des solutions sur-mesure regroupées sous le nom LOG'ISSIMO : collecte, préparation de commandes, stockage de marchandises en proximité des zones de consommation, livraisons sur-mesure etc.

LOG'ISSIMO c'est :

- Un réseau de 120 plateformes logistiques partout en France permettant de répondre rapidement aux demandes ;
- 13 500 circuits logistiques réalisant plus de 120 000 prestations quotidiennes auprès d'entreprises ou de collectivités ;
- 5 300 facteurs collecteurs, présents sur tout le territoire ;
- Une expertise logistique forte ;
- La capacité de répondre à tous les types de besoins, de la pièce automobile à la livraison de repas en passant par le réassort en boutique ou la distribution de PLV.
- Une mutualisation des flux pour réduire les émissions de CO₂ et une rationalisation des déplacements pour les marchandises.

[Focus sur deux tendances marché émergentes : la livraison des produits de santé et l'alimentaire](#)

En réponse aux nouveaux besoins du marché alimentaire **Chronofresh** voit le jour en 2015 afin de proposer la livraison express de produits alimentaires secs, frais et surgelés.

- plus de 6.000 clients au national
- près de 7 millions de colis livrés/an (**dont 472 000 dans les 22 métropoles au T2/2022**)
- 28 200 colis Chronofresh acheminés et livrés en moyenne par jour (toutes températures)

International :

Produits secs : plus de 230 pays dans le monde

Produits frais : Belgique et Espagne

Avec la révolution digitale et l'effet d'accélération engendré par la crise de Covid-19, le développement du e-commerce alimentaire constitue une évolution sociétale avec l'émergence de nouvelles attentes des consommateurs et de nouvelles préférences favorisant l'achat local et les circuits courts.

Des partenariats sont également noués par **Stuart** et **Chronopost** avec des places de marché locales engagées pour les circuits courts, comme **Epicery** ou **Pour de Bon** (filiales de Geopost), qui permettent aux consommateurs de se faire livrer les produits des commerçants et producteurs de leurs quartiers.

Chronopost Healthcare propose depuis cette année une solution innovante et unique en France pour la livraison de produits de santé, à température ambiante comme sous température dirigée. Après un démarrage dans les grandes villes, où les flux santé sont très importants et justifient un véhicule frigorifique tri-température dédié, Chronopost met en place une solution adaptée aux villes petites et moyennes en développant fortement le principe de tournées mutualisées. Les colis santé sont placés dans des containers générant du froid actif réservés à ce type de marchandise. Ces containers sont ensuite placés dans des véhicules prenant en charge d'autres flux Chronopost. Chronopost Healthcare compte 100 000 colis de santé livrés chaque jour dont 20 000 sous température dirigée.

MINUTE PHARMA, entité de Pickup, est l'opérateur de la livraison de produits pharmaceutiques le jour même au départ des officines à destination des patients à domicile ou en établissement médico-social. Ce service est disponible dans plus de 50 grandes villes françaises.

L'exemple de l'Espace Logistique Urbain Colissimo du Louvre



Ouvert le 6 septembre 2022, au sous-sol de l'établissement emblématique La Poste Louvre, il dessert les 1er, 2e, 3e et 9e arrondissements, traite **5 500 colis par jour** en moyenne, et jusqu'à **10 000** par jour en décembre. **100 personnes** y travaillent et la superficie est de **2900 m²**.

63 tournées quotidiennes sont réalisées quotidiennement avec **45 vélos cargos** et **18 camionnettes électriques**.